

**Jean-Pierre RAMBAUD**  
Président du Collectif de  
Défense de l'Hôpital de Die  
82 avenue du Vercors  
26150 DIE

Die, le 13 juin 2015

Madame Marisol TOURAINE  
Ministre des Affaires Sociales  
et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS SP 07

Madame la Ministre,

Par lettre en date du 23 mars 2015, je vous ai donné tous les éléments relatifs à la maternité de Die. Votre directeur de Cabinet m'en a accusé réception en m'indiquant : « Madame la Ministre m'a chargé de signaler votre démarche à ses services qui portent la meilleure attention à la situation de cette structure ».

Au moment où vous prenez votre décision, je tiens à insister tout particulièrement sur la sécurité en vous rappelant notamment :

- que la maternité est située à 1 h 15 de Valence, 2 h 15 pour les communes les plus éloignées ;
- que nous voulons que les femmes enceintes accouchent en toute sécurité à la maternité de Die et non sur les routes, dans les voitures, les ambulances, les camions de pompiers, aux urgences quand elles existent;
- que la maternité répond aux besoins des femmes enceintes et des familles ;
- qu'elle est vitale pour notre hôpital et ses usagers, pour la continuité du service public et un aménagement harmonieux du territoire.

C'est pourquoi, nous demandons instamment des autorisations de fonctionnement de cinq ans pour la maternité et la chirurgie, comme pour les autres hôpitaux.

Nous nous opposons fermement à sa fermeture, comme en témoignent les nombreuses actions entreprises ou à venir (manifestations avec forte présence des élus, pétitions, barrage routier, blocage de train...), et vous tiendrons pour responsable et coupable en cas d'accident qui y serait lié.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Pierre RAMBAUD  
Pdt du Collectif de Défense  
de l'Hôpital de Die  
[www.collectifhopitaldie.org](http://www.collectifhopitaldie.org)  
06 81 64 09 69